


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/7293
13 mai 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 MAI 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 2 mai 1966 (document S/7275) par laquelle j'ai porté à l'attention du Conseil de sécurité une violation flagrante de la Convention d'armistice commise par Israël dans la nuit du 29 au 30 avril 1966, à minuit. Des éléments des forces armées régulières israéliennes ont traîtreusement attaqué le village de Rafat, le poste de police de Cheikh Hussein et les fermes des environs.

J'ai signalé dans ma lettre que, d'après les renseignements dont on disposait alors, huit civils au moins avaient été tués et plusieurs grièvement blessés et que 23 maisons avaient été détruites. Je viens d'être avisé officiellement que le nombre des cultivateurs qui sont morts à la suite des attaques israéliennes susmentionnées est maintenant de 11.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Muhammad H. EL-FARRA